

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 24 Avril 2026**

Etaient présents : Vassort Jean Paul, Pene Gilles, Lafontan Alain, Lagleize Patrick, Sanson Catherine, Cottereau Elodie, Langeois Laurence, Hervas Stéphane, Thomas Christophe, Pene Renaud

Absents excusés : Setau Annaïck

Elodie Cottereau est désignée comme secrétaire.

SEANCE OUVERTE A 18HEURES

Il est fait lecture aux conseillers présents des décisions prises lors du dernier conseil municipal :

- ✓ Election du maire,
- ✓ Détermination du nombre d'adjoints,
- ✓ Election des adjoints
- ✓ Lecture de la charte de l'élu local
- ✓ Attribution des délégations
- ✓ Questions diverses
 - Conseil communautaire :
 - Conseils municipaux
 - Création d'un comité consultatif citoyen

Pas de remarque sur les décisions prises lors de cette séance, approbation des points traités.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

- ✓ Vote CFU 2025,
- ✓ Affectation des résultats,
- ✓ Vote des taux d'impôts 2026,
- ✓ Vote BP 2026,
- ✓ Délégation du Conseil Municipal au maire,
- ✓ Commissions communales : désignation des délégués,
- ✓ SDEHG : Désignation de deux délégués,
- ✓ Réseau 31 : Désignation de deux délégués,
- ✓ Sicasmir : Désignation de deux délégués titulaires et deux suppléants,
- ✓ PNR : Désignation d'un délégué,
- ✓ CCID : Désignation de 12 délégués titulaires et 12 suppléants,
- ✓ Déontologie : Désignation d'un référent,
- ✓ Groupement pastoral transfrontalier d'ESTIOUERE : Convention,
- ✓ Acquisition tondeuse : Demande de subvention au Conseil Départemental,
- ✓ Questions diverses

1) Vote du CFU 2025

Rapporteur M le maire

Monsieur le maire présente au CM le Compte Financier Unique de 2025

Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat reporté 2024			
Exécution 2025	28 052.17 €	30 455.98 €	2 403.81 €
RAR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total avec reports			2 403.81 €
Section de fonctionnement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat reporté 2024			
Exécution 2025	254 509.92 €	291 046.51 €	36 536.59 €
Total avec reports			

Il donne ensuite la parole au premier adjoint afin qu'il préside les débats et organise le vote.

Monsieur le maire quitte la salle

Le CFU 2025 est voté à l'unanimité des membres présents.

2) Affectation des résultats :

Le CM à l'unanimité des membres présents décide d'affecter les résultats du CFU soit 72 929 € au compte RF 002.

3) Vote des taux d'impôt 2026 :

Nous essayons de ne pas augmenter les impôts sur la commune, nous sommes dans la partie basse d'imposition de la vallée.

On ne peut augmenter un seul impôt, il faut déplacer tous les taux en même temps dans la même proportion.

Le CM à l'unanimité des membres présents arrête les taux d'imposition pour 2026 aux mêmes taux qu'en 2025 à savoir :

- 30.25 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 78.61 % Pour les propriétés non bâties
- 5.77 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

4) Vote du BP 2026 :

Rapporteur M le maire

La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	88 350.00 €
012	Charges de personnel	84 400.00 €
014	Atténuations de produits	50 337.00 €
65	Autres charges de gestion courante	69 639.58 €
66	Charges financières	2 535.00 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 242.00 €
023	Virement à la section d'investissement	68 009.40 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €
Total		366 512.98 €

Recettes de fonctionnement		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 397.00 €
731	Impositions directes	115 568.00 €
73	Impôts et taxes	89 774.00 €
74	Dotations et participations	40 965.00 €
75	Autres produits de gestion courante	35 630.00 €
013	Atténuations de charges	0,00 €
76	Produits financiers	7.00 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
78	Reprises sur provisions	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 242.00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	72 929.98 €
Total		366 512.98 €

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 0€

La section d'investissement

Dépenses d'investissement		
001	Déficit d'investissement cumulé	36 732.75 €
16	Emprunts et dettes assimilées	19 373.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	56 224.00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 242.00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
Total		115 571.75 €

Recettes d'investissement		
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 112.75 €
13	Subventions d'investissement reçues	2 707.60 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	68 009.40 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 242.00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
Total		115 571.75 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 0 €.

Subventions pour les associations:

ACCA 800€

AALFA : associations contre les frelons : 250€

Amicale juzetoise : 2300€

Chats libres : 100€

Cinevallée : 400€

Les travaux prévus pour 2026 en investissement sont :

- 13900€ pour la chemin du Pré de l'église,
- les passages à l'arrière des ilots (12000€),
- tondeuse à acheter à 1849€ (avant subvention),
- le coq de l'église et le haut de la toiture 20000€ de travaux
- salle archives mairie (4000€ avant subventions),

- chauffage amovible et rénovation du tableau électrique du foyer (à chiffrer),
- revers d'eau vers Bazus (en attente de devis),
- la roue à aube (en attente de devis et de subvention).

Le BP 2026 ainsi présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents

5) Délégation de Conseil Municipal au Maire

En début afin de faciliter le fonctionnement de la municipalité, les élus délèguent au maire certains de ses compétences à savoir :

- les droits de voirie, de stationnements dans la limite de 150€,
- réalisations des emprunts dans la limite de 250 000€,
- décisions pour les marchés et accords cadres dans la limite des 15000€,
- louage des choses n'excédant pas 12ans,
- de passer des contrats d'assurance,
- délivrance et reprise des concessions dans les cimetières,
- frais d'avocat, de notaire dans le cas d'attaque de la commune en justice,
- De fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme,
- -D'intenter au nom de la commune toute action en justice ou défendre la commune dans des actions intentées contre elle, quel que soit le type de juridiction et de niveau
- renouvellement des adhésions de la commune,
- demander l'attribution de subvention,

Le CM à l'unanimité des membres présent approuve ces délégations

6) Commissions communales : désignation de délégués

Rapporteur M le maire

Commission d'appel d'offre :

Laurence Langeois, Christophe Thomas, Stéphane Hervas, Patrick Lagleize, Alain Lafontan, Renaud Pene,

Commission des travaux :

Elodie Cottereau, Patrick Lagleize, Stéphane Hervas, Gilles Pene, Alain Lafontan

Commission des finances :

Jean Paul Vassort, Laurence Langeois, Alain Lafontan

Commission forêt et agriculture :

Renaud Pene, Stéphane Hervas, Christophe Thomas, Patrick Lagleize

Commission des affaires culturelles et associatives :

Elodie Cottereau, Patrick Lagleize, Jean Paul Vassort, Annaick Setau

Commission de contrôle des listes électorales :

Président Catherine Sanson, vice président Jean Paul Vassort

Commission comité consultatif :

Elodie Cottereau, Annaick Setau

SDEHG : désignation 2 délégués

Elodie Cottereau, Alain Lafontan

RESEAU 31 : désignations de 2 délégués

Renaud Pene, Alain Lafontan

SICASMIR : désignation de 2 délégués titulaires et de 2 suppléants

Titulaires : Laurence Langeois, Elodie Cottereau,
Suppléants : Christophe Thomas, Jean Paul Vassort

PNR : désignation d'un délégué

Elodie Cottereau

CCID : désignation de 12 délégués titulaires et de 12 suppléants

Titulaires : Alain Lafontan président, Stéphane Hervas Annaick Setau, Gilles Pene, Renaud Pene, Catherine Sanson, Laurence Langeois, Elodie Cottereau, Patrick Lagleize, Jean Paul Vassort, Christophe Thomas, Simone Capéran,

Suppléants : Marie Antoinette Bordes, Sabine Vidale, Michel Gasset, José Bataille, Daniel Salon, Christophe Cames, Christophe Calvet, Roger Cussol, Jean Paul Durand, Monique Bares, Christine Caron, Michel Tiné

Déontologie : désignation d'un référent

Sont désignés, les agents du service juridique de HGI (Haute-Garonne Ingénierie).

7) Groupement pastoral transfrontalier d'Estiouere : convention

Rapporteur M le maire

Les pâturages de montagne de Juzet sont loués au groupement pastoral.
Roger Audran en est le président. Il y a deux autres agriculteurs.

Après lecture de la proposition de convention le conseil décide d'en modifier certains termes :

- les dates d'utilisation vont du 1/04 au 15/10 et non pas jusqu'au mois de décembre.
- 131 hectares sont loués avec obligation d'entretien de la cabane. La convention fixe la location à 34 centimes par hectare, soit 45€.
- Le conseil décide de rajouter au niveau de l'article 4.4 l'entretien pour une bonne circulation de véhicule 4x4 du chemin d'Estiouere.

Le CM à l'unanimité des membres présents accepte la convention avec le groupement pastoral sous réserve des modifications indiquées ce dessus.

Il demande à Monsieur le maire de signer tous documents inhérents à ce sujet

8) Acquisition de tondeuse : demande de subvention au conseil départemental

Rapporteur M le maire

L'employé communal nous a informé que la tondeuse qu'il utilise pour l'entretien des espaces verts est HS.

Il a fait réaliser des devis pour une gamme de matériel équivalent.

La solution la mieux disante se porte sur une tondeuse de 1540,84€.

Le CM à l'unanimité des membres présents autorise cette dépense et demande à M le maire de réaliser la demande de subvention auprès du Département et de signer les documents d'acquisition.

9) Questions diverses

Ouverture d'un poste saisonnier

Rapporteur Mme PENE Gilles

L'employé communal est en emploi partiel à hauteur de 80%

Sur certaines périodes de l'année, principalement au printemps et début d'été il ne peut faire face à la charge de travail en entretien.

La première adjointe en charge du personnel demande le renforcement de son équipe sur la période de mai à fin août par un agent à 50%.

Trois CV ont été déposés en candidatures spontanées.

Le CM à l'unanimité des membres présents autorise l'ouverture d'un poste saisonnier pour quatre mois à 50 %.

Après lecture des CV le CM souhaite confier ce poste à M Benjamin Allé.

Projet de l'archivage

Rapporteur M Christophe THOMAS

Depuis plusieurs années lors des visites d'inspection de l'archiviste départemental nous avons reçu l'obligation de nous mettre aux normes.

Dans l'ancien espace des combles de la mairie cette opération été irréalisable.

M Thomas propose d'utiliser l'ancienne cuisine désaffectée du premier étage car elle répond à plusieurs exigences sécuritaires.
De tels projets, s'ils répondent aux règles imposées, peuvent être bien subventionnés. Christophe Thomas va s'occuper de monter le projet, de le chiffrer et une subvention sera demandée avant sa réalisation.

.Médiathèque

Rapporteur Mme Elodie COTTEREAU

Le maire a reçu un courrier du collectif de la médiathèque. La lecture est faite par Patrick Lagleize.

La commune soutien un projet de médiathèque intercommunal.

Catherine Sanson et Elodie Cottreau sont volontaires pour rencontrer le collectif et travailler avec lui.

Le maire va répondre au courrier en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.

Le Maire,
Alain LAFONTAN

La secrétaire
Elodie Cottreau .

